



DUNKERQUE

Direction de la Démocratie,
des Initiatives locales
et de la Solidarité

Monsieur Patrice Vergriete

à

**Mesdames les Présidentes et
Messieurs les Présidents d'associations
dunkerquoises**

Dunkerque, le

Affaire suivie par : Anne PLANTE

Tél : 03.28.26.28.77

Réf : PV/CB/AP/ME – 2017-21

Objet :

Invitation au lancement de la démarche
« charte d'engagement réciproque
Ville / associations »

Mesdames, Messieurs,

L'équipe municipale que je préside promeut les démarches de démocratie participative qui nous permettent de construire ensemble notre avenir. Dans cette perspective, nous avons initié notamment les Fabriques d'Initiatives Locales, organisé des votations, mis en place les journées d'actions volontaires, toutes ces initiatives se traduisant par des actions concrètes menées sur l'ensemble de notre territoire.

Dans ce cadre, l'équipe municipale est aussi tout particulièrement attachée à la vie associative, à son développement et à sa contribution dans ce qui fait la richesse de notre ville. C'est ainsi qu'elle accorde une réelle importance à l'action que les associations y mènent et à la force de leur engagement auprès des Dunkerquois.

En effet, le monde associatif est un acteur majeur du dynamisme, du développement et du rayonnement de la ville. Les associations sont des lieux de citoyenneté vivante et elles participent pleinement à la construction du lien social, du bien-être et de l'émancipation des personnes au travers de démarches collectives et de l'action militante.

En ce sens, la vie associative permet de conforter les valeurs républicaines et les principes de solidarité active entre les citoyens, tout en faisant la promotion du bien vivre ensemble. L'action des associations est donc fondamentale dans un contexte global, marqué aussi par le repli sur soi, la montée de l'individualisme, les crises environnementale, économique, démocratique et sociale.

C'est pour toutes ces raisons que j'ai souhaité que soient menées une dynamique de travail et une réflexion partagée avec les associations pour que soit élaborée une « charte d'engagement réciproque Ville / associations ».

Cette charte permettra de poser un certain nombre d'enjeux partagés et essentiels à relever pour la vitalité et le développement de son territoire, de décliner le soutien de la Ville à l'égard du monde associatif - que ce soutien soit financier ou matériel - et enfin, de valoriser l'action des associations sur les différents champs qui sont les leurs.

Quel que soit votre domaine d'action privilégié, que vous soyez investis dans le secteur social, économique, culturel, sportif, éducatif, environnemental, du loisir, de l'animation, de la lutte contre les discriminations ou encore du commerce, la Ville souhaite partager ces enjeux avec vous et favoriser les échanges entre l'ensemble des associations désireuses de contribuer à cette réflexion.

En tant que responsable associatif, votre contribution m'apparaît essentielle.

En qualité de Maire de Dunkerque, j'ai donc le plaisir de vous convier à la réunion de lancement de cette démarche, envisagée comme un moment convivial d'échange et de partage, visant à dessiner les contours d'un cadre de travail et de partenariat partagé. Celle-ci se tiendra le :

**Vendredi 29 septembre 2017
de 18h00 à 19h30
Salle Jean Bart
Hôtel de Ville**

Afin d'organiser au mieux cet événement, je vous invite à faire part de votre participation à l'aide du coupon réponse ci-joint, que vous pouvez

- envoyer par mail à l'adresse suivante : chartevieassociative@ville-dunkerque.fr
- déposer, jusqu'au 20 septembre, aux accueils de l'hôtel de ville ou des mairies de quartier.
- remplir en ligne sur www.ville-dunkerque.fr/chartevieassodk

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes meilleurs sentiments.



**Patrice VERGRIETE
Maire de Dunkerque**

PJ : coupon-réponse

**Réunion de lancement de la démarche
« charte d'engagement réciproque Ville de Dunkerque / associations »**

**29 septembre 2017
18h00 à 19h30
Salle Jean Bart
Hôtel de Ville**

Je soussigné(e) Monsieur, Madame

Responsable de l'association

Secteur d'activité (exemple : culture, loisir, sports, éducation, animation, ...)

Domicilié (e) au.....

Participera Ne participera pas à la réunion du 29 septembre 2017

Merci de préciser le nombre de personnes accompagnantes :

**Coupon réponse
à déposer aux accueils de l'hôtel de Ville ou des mairies de quartier
ou à envoyer par mail à chartevieassociative@ville-dunkerque.fr
pour le 20 septembre maximum.**